

Date de la réunion : Mardi 14 OCTOBRE 2025**Durée : 2H00**

Rappel : Code de l'éducation, décret n° 89-122 du 24 février 1989 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr)

- *Conseil d'école : code → articles L401-1, L111-4, D111-5, D111-10, D111-12, D312-17, D314-5, D314-7, D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-6, D411-8, D521-11 ; décret 2008-775 → article 2-I-4°*

ORDRE DU JOUR

- 1 Bilan rentrée 2025 / 2026
- 2 Adoption du règlement intérieur + Horaires scolaires
 - 3 Bilan financier de la COOP Scolaire
- 4 Bilans des travaux et achats /Demande de travaux et achats
 - 5 Sorties scolaires et activités de l'école
 - 6 Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)
 - 7 Associations de Parents d'Elèves
- 8 MAIRIE : Activités et temps périscolaires

1 - Présents : fonction et nom

- **Enseignantes** : Mmes GUILLAUME, TARRASON, CELLIER-COURTIL, NIGON, CHATARD et Mr BITZER

Représentante ATSEM : Mme NDIAYE

- DDEN : Madame DOLY

HAPPY LINK : Mmes DUVERNEY (élue tête de liste) et ALESSIO (suppléante)

PEEP : Mmes BEDOS, DAL BEN et GRIMONPREZ (élues tête de liste), Mr VALADE, Mmes DEMAISON et BEE (Suppléants)

- **Représentantes de la mairie** : Mme SALABERT (Adjointe et déléguée à la petite enfance et aux écoles)

Étaient excusés : Mr CANIVENQ (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mr ROCHE (Pôle éducation), et Mmes FAURE et EMADZADEH (Parents élèves suppléants), Mme BONNET (Conseillère déléguée à la petite enfance et aux écoles).

2 - Déroulement au verso : Le procès-verbal du conseil d'école doit être signé par le président du conseil d'école et par le secrétaire de séance (désigné par et au sein du conseil d'école) ; ces deux signatures doivent être précédées des qualités (président ou secrétaire) et noms des signataires.

3 - Questions soulevées et décisions :

Voir le procès-verbal qui suit.

4 - Perspectives de travail et demandes éventuelles :

Rien de spécifique à signaler ou à demander

5 - Traitement :

IEN :

Conseillers Pédagogiques :

Remarques particulières ou suites à donner :

Procès verbal du Conseil d'Ecole

Secrétaires de séance : Madame DUVERNEY(Happy Link) et DAL BEN (PEEP)

◆ **Bilan rentrée 2025/2026 :**

✓ Effectifs : À ce jour : 107 élèves : 36 GS + 35 MS + 36 PS répartis dans les 5 classes : 1 classe de PS, une classe de PS/MS, une classe de MS et deux classes de GS.

Un constat positif, les effectifs sont en hausse. A signaler que nous perdons des élèves (placés au CDEF) en début d'année avec les jugements rendus fin d'été mais que nous admettons en retour des élèves en cours d'année.

◆ **Adoption du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur a subi quelques modifications notamment à propos de la scolarisation obligatoire des enfants de trois ans et de la possibilité sur demande d'aménager leur fréquentation scolaire sous couvert de l'accord de l'IEN. ATTENTION, nous rappelons l'impératif des horaires de fermeture du Portail, à la fois pour le bon fonctionnement de l'école mais également pour des raisons de sécurité.

Le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité par l'ensemble du conseil ainsi que la validation de la semaine de 4 jours et des horaires scolaires.

Tous les parents d'élèves doivent en prendre connaissance, pour ce faire le nouveau document a été distribué en début d'année scolaire et mis en ligne sur le site de l'école ainsi que le protocole sanitaire de l'école.

(<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630330s/>).

◆ **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

L'enseignante mandataire annonce le solde du compte de la coopérative scolaire de l'école maternelle Paul LAPIE au jour de la réunion du conseil soit : 8185,55 €. Montant figurant sur le dernier relevé bancaire.

Sur ce compte est déposé :

- ✓ L'argent du goûter de la classe 3 (participation des parents d'élèves).
- ✓ Le bénéfice dû à la vente des photos de classes.
- ✓ Les dons récoltés en début d'année pour le fonctionnement de notre COOP.
- ✓ Les subventions des collectivités locales pour nos grands projets (classe verte)
- ✓ Le don PEEP pour le collectif école
- ✓ Les aides de la part de l'association LAPIE ET NOUS : cette année exceptionnellement un don de 2500 euros a été fait dès ce début d'année et permettra dès à présent de finaliser divers projets.

Les enseignantes remercient tous les parents pour leurs dons et les diverses associations également qui nous aident financièrement à réaliser nos projets.

◆ **Bilan des travaux et achats / demande de travaux :**

■ **Bilan de travaux et achats :**

- ↳ Réparations diverses : prises électriques, fuites robinet, WC.
 - ↳ Les encombrants mis vers la tisanerie ont été enlevés.
 - ↳ Les poubelles ont été vidées durant l'été.
- La liste des travaux données durant l'été a été partiellement effectuée

Les enseignantes et la directrice remercient la municipalité pour ces divers travaux et achats, et l'écoute réelle des divers partenaires pour améliorer le quotidien des élèves.

■ **Demande de travaux et achats :**

- ↳ Changement des boutons pousoirs de la Tisanerie ;
- ↳ Résolution des inondations dans la salle de sieste
- ↳ Réparation du volet de la sieste
- ↳ Installation de cache radiateurs pour les classes 2 et 5
- ↳ Installation et consolidation d'étagères pour un meuble de la classe 2
- ↳ Aménagement d'une zone Parking à vélos à l'entrée rue Paul LAPIE : pour les enseignants, les élèves et pour faire l'accueil au sec ;
- ↳ Installation d'une poubelle de cour ;
- ↳ Évacuation des vieilleries de la cave ;
- ↳ Amélioration de la cour de l'école : caisse en bois pour ranger les pelles, les seaux vers le Toboggan + réhabilitation du bac à sable en bac pour petites voitures avec circuit.

La mairie a bien pris note de ces demandes et fera son possible pour y répondre. Un prévisionnel des travaux pour l'année 2025/2026 a été donné au Pôle Éducation qui fera écho des demandes ci-dessus énoncées.

La mairie tient à préciser que l'absence malencontreuse d'un grand nombre de personnes dans les différents services techniques ne favorisent pas les interventions rapides pour répondre à nos demandes, mais que celles-ci sont prises en compte et seront traitées aussi rapidement que possible en fonction de l'urgence.

◆ **PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) :**

Le PPMS rédigé et mis à jour par chaque école, doit être présenté au 1^{er} conseil d'école. Nous avons réalisé en ce début d'année dans notre école un exercice de confinement, afin de valider notre PPMS. Celui-ci a eu lieu le jeudi 11 septembre 2025 dans la matinée. Nous avons également réalisé un exercice de mise en sûreté (alerte incendie) le 25 septembre 2025 avec l'école élémentaire. Pour rappel chaque classe a été dotée d'une mallette de secours qui restent en classe.

Un plan d'évacuation a également été travaillé pour prévenir et agir lors du temps de sieste, les salles se situant à l'étage vers l'école élémentaire.

Attention à la porte de la salle de sport dont la serrure ne fonctionne pas avec nos clés.

Rappel du Plan anti harcèlement : DISPOSITIF PHARE : une vigilance et des actions immédiates seront apportées dès qu'un cas sera observé ou rapporté.

Dispositif EVAR : éducation à la vie affective et relationnelle pour : Apprendre à se connaître et à connaître son corps, Améliorer le bien-être, Encourager les élèves à s'exprimer, Permettre des choix responsables, Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie.

◆ **Sorties scolaires et activités de l'école :**

Différents projets et activités vont être proposés cette année aux élèves mais pour ne pas décevoir, et les enfants et les parents, nous les annoncerons au fur et à mesure. Dès à présent nous pouvons annoncer : déjà a eu lieu la sortie pique-nique pour fédérer les élèves de petite section : le jeudi 9 octobre au parc de Montjoly ; les deux classes de PS ont découvert le parc de la Chouette ainsi que le Potager avec Régis et Raphaël, employés des espaces verts ;

À venir :

👉 « Journée de Noël » :

Les enseignantes envisagent le passage furtif et incognito du Père Noël au cours de la journée du jeudi 18 décembre 2025. Il remettra à chaque classe un cadeau que les enseignantes ont voulu collectif. Nous allons privilégier des cadeaux de type pédagogique pour doter les classes de matériel, de jeux... ceci afin d'améliorer l'environnement des élèves.

Nous allons proposer également un spectacle ce jour-là aux élèves, mais « Chut », c'est une surprise. Merci à l'association Lapie et Nous pour son aide financière pour la venue des artistes.

L'après-midi un « Goûter de Noël » est prévu. Ce dernier sera offert par la municipalité.

Les enseignantes et l'équipe éducative réservent tout au long de la journée des surprises aux élèves.

👉 4 classes se rendront au FRAC.

👉 2 classes se rendront régulièrement à « Mille FORMES »

👉 4 classes mèneront un projet « classes en extérieur » cette année avec des sorties d'une matinée.

👉 Les photos de classe auront lieu ce jeudi 16 octobre et seront mises à la vente dans le courant du mois de Novembre. À noter le prix de vente de la photo de groupe légitimé par l'augmentation des matériaux photos, celle-ci sera vendue à 7 euros.

La vente permettra à des projets de voir le jour (sortie, voyages...).

👉 Séances de sport à Chatrousse avec Amandine et Nathalie : jeux athlétiques et lutte (lundis et jeudis périodes 1 & 5).

👉 **Participation au Festival du Court Métrage** : Finalisation d'un travail mené autour de ce qu'est un court métrage avec la visualisation de courts métrages adaptés à l'âge des élèves. Nous venons de réserver nos séances (mardi 27 janv & jeudi 29 janv).

👉 Intervention de madame MALLOUH Nour en Anglais pour les élèves sur le temps scolaire (20h00 rémunérés par la mairie de Chamalières)

👉 **La journée CARNACRÊPES** : le jeudi 5 février 2026, les élèves viendront déguisés et ils dégusteront des crêpes réalisées en classe.

👉 Projet Tradamuse pour 2 classes

👉 Projet Aisance aquatique pour les 2 classes de GS (en attente car sous réserve de validation).

👉 CLASSE VERTE : une classe partira à CAP TRONÇAIS : les 28 et 29 mai 2026

👉 LA DATE POUR NOTRE KERMESSE a été fixée tôt dans l'année scolaire afin que les associations de loisirs puissent elles aussi arrêter leur date de manifestation. En concertation avec l'école élémentaire la date du VENDREDI 19 JUIN a été envisagée. Reste à finaliser ce projet avec l'école élémentaire et l'association Lapie et Nous.

◆ **Associations de Parents d'Élèves :**

⇒ **Manifestations organisées par l'APE « LAPIE & NOUS »** : la vente des pains au chocolat la veille de chaque vacances scolaires est reconduite. Une nouveauté : une brique de jus de fruits pourra également être achetée. La distribution vente du vendredi soir se fera seulement sur le parvis de l'école élémentaire (les pains au chocolat achetés par les familles pour leur(s) enfant(s) fréquentant la garderie continueront d'être distribués).

Une réunion a eu lieu le 9 octobre pour faire un bilan de la kermesse et échanger avec les nouveaux parents. Des idées de manifestations ont été émises. Vous êtes tous cordialement invités à rejoindre l'association pour apporter vos idées et faire vivre l'association. Pour contacter l'association : lapieetnous@gmail.com.

POUR ORGANISER LA KERMESSE DE FIN D'ANNEE UNE REUNION AURA LIEU EN JANVIER.

♦Questions des Parents d'Élèves :

→ Pas de questions pour ce début d'année.

♦Mairie :

La municipalité rappelle que toute personne qui souhaite poser une question voire échanger avec elle à tout propos concernant le périscolaire est cordialement invitée à le faire en joignant le Pôle Éducation.

Le prochain conseil d'école aura lieu jeudi 5 mars 2026 à 17h45.

Fin du conseil d'école à 19h12.

Présidente du conseil d'école : L. GUILLAUME

Secrétaires de séance
Mme DUVERNEY (Happy Link) et Mme DAL BEN (PEEP)



Mme DAL BEN
Mme DUVERNEY